

Réunion des Présidents de club 25 septembre 2020

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette réunion de rentrée des Présidents de club. Bienvenue à nos nouveaux présidents de club élus en 2020. Ch. DELPECH à Cournonterral, Pascal LEPINAY au Cres, et Louis LAGARDE à Prades le lez.

Nous aurions aimé vous faire partager un moment de convivialité à l'issue de cette réunion, mais, les contraintes sanitaires obligent à respecter les règles de sécurité en vigueur. Pour bien respecter ces mesures, les clubs doivent demander à la Préfecture et aux municipalités l'autorisation d'organiser des concours en précisant le nombre de participants et les moyens mis en œuvre (inscriptions participants, port de masque, gel...). Nous avons envisagé de faire notre AG électorale en même temps que cette réunion de rentrée, mais, nous avons préféré laisser faire la reprise en clubs et programmer l'AG au 30 octobre.

Nous allons faire un rapide bilan de la saison écoulée :

Nous avons terminé la saison 2019 /2020 avec 1003 licenciés contre 970 la saison passée,

Bilan sportif 2019 / 2020

Suite aux consignes sanitaires nous avons eu une année blanche en termes de résultats, la saison sportive étant réduite à la saison salle. De bonnes participations individuelles aux divers Championnats Régionaux et Nationaux salle avec deux très beaux podiums chez nos benjamines filles (Soukaina de Frontignan et Angelina de Montpellier).

Deux jeunes archers pressentis pour intégrer le pôle de Boulouris en septembre (Mahé et Nina de Frontignan). Seul Mahé donne suite.

Félicitations à tous nos sportifs pour leurs participations aux diverses compétitions.

Nous n'avons plus eu de rencontres jeunes à compter du mois de mars.

Pour le TDM une seule manche en salle à Lunel.

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD depuis 1998 est intervenu dans 4 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier). Il assure le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux et le suivi en compétitions pour le CD34.

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS et formations fédérales pour le CRTAO.

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d' Howard, salarié du CD34 doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février 2021 (réponse à donner pour l'AG). La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, Une modique somme de 15€ pour la saison est demandée aux participants. Cette saison, nous avons instauré des journées parrainage envers des personnes handicapées visuelles une fois par mois.

Stages jeunes 2019 / 2020

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût de 10 € la journée avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : deux stages en octobre pour les compétiteurs B. M. C. au Crès et à Frontignan.

* vacances de Noël : 02 et 03 janvier au CRES

* vacances d'hiver : deux stages en février pour les compétiteurs au Crès et à Frontignan.

* vacances printemps stages annulés ainsi que les concours de fin de stage..

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions.

Il y a eu trois stages adultes, deux en octobre (Le Crès et Béziers) et un en mars au Crès avec 10 participants.

Une journée colloque des entraîneurs a eu lieu en octobre 2019, celle programmée en février a été annulée.

Souhaitons que la saison à venir sera bien meilleure.

Prévisionnel calendriers stages 2020 / 2021 :

Dimanche 13 septembre stage de reprise « sport santé » pour les S1, S2 et S3 14 participants

Cette saison, nous pensons remettre en place les stages départementaux compétiteurs Niveau National (Niveau score ETAF 520 pour les filles et 540 pour les garçons).. Ces Stages de progression se feront à chaque petite vacance scolaire avec repas tiré du sac et par zone géographique Est / Ouest..

Des stages départementaux compétiteurs Niveau Départemental et Régional en club et à la demande du club pour permettre à des jeunes de progresser, et pour permettre à un plus grand nombre de participer

Stages pour les jeunes archers des écoles de tir en club et à la demande des clubs

* vacances de Toussaint : 21 au 23 octobre pour les jeunes compétiteurs **zone ouest et du 26 au 28 octobre pour la zone Est**

Forum des entraîneurs samedi 21 novembre

* vacances de Noël : du **21 au 23 décembre** pour les jeunes compétiteurs B. M. C. des deux zones

* vacances d'hiver : du **15 au 16 février** pour les jeunes compétiteurs zone Est et les **17 et 18 février** zone Ouest

24 février perfectionnement zone Est et 25 février zone Ouest

Stage adultes le 16 février.

* vacances printemps du **19 au 23 avril** (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones avec une compétition nationale le 23 avril.

28 avril perfectionnement zone Ouest et 29 avril en zone Est.

***Stages adultes** le vendredi 30 avril

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), Chantal LASSUS qui est le PCDA34.

Formation assistant entraîneur, entraîneurs fédéral, CQP technicien sportif... : voir le site du CRTAO.

Inscriptions à faire individuellement sur l'espace perso de la FFTA.

Formation A.E. les 10 et 11 octobre

Passerelle E1 / EF les 3 octobre, 14 novembre et 12 décembre

Rencontres jeunes saison 2020 / 2021:

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2020 / 2021 va sortir, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10, et tirent tous à 10M sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Suite aux consignes sanitaires nous proposons une modification du règlement avec tir sur une seule série de 10 flèches et sur deux départs (poussins et N1 et N2 / N3) évolutif au cours de la saison..

Calendrier prévisionnel RJ saison 2020/2021

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
21/11/20	15 M / 16 volées	LE CRES
12/12/20	15 M / 16 volées	MONTPELLIER
06/02/21	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
13/03/21	15 M / 16 volées	LUNEL
17/04/21	Découverte Campagne / Nature / 3D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
22/05/21	15 M / 16 volées	BESSAN
12/06/21	15 M / 8 volées + finale	BEZIERS Finale départementale jeunes

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui aura lieu au CRES le 21 novembre, de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins (P10 né en 2011, P9 né en 2012 et P8 né en 2013). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition.

Cette saison, le tir « découverte discipline de parcours mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D » « Prix du Département » se fera le 17 avril à Roussières (inscriptions 5 € à payer au département).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en restant dans les rencontres jeunes

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2021 / 2022 les propositions de dates seront à déposer en février lors de l'AG 2021 pour pré établir le calendrier de la saison suivante qui ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à BEZIERS.

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui aura totalisé le plus nombre de points tout au long de la saison, le classement des équipes de niveaux sera fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale.

Les clubs n'envoyant pas d'archers sur les rencontres jeunes ne sont pas prioritaires pour en organiser une.

Calendrier hivernal a été mis à jour, voir sur le site la FFTA les consignes gestes barrières en compétitions.

Calendrier des Championnats départementaux :

Pour la saison salle, le championnat départemental se fera sur deux jours à LUNEL les 23 et 24 janvier 2021. Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Les clubs n'ayant pu organiser suite aux consignes sanitaires leurs concours estival 2020 sont prioritaires pour se positionner la saison 2021. (club de FRONTIGNAN LUNEL, BEZIERS en régional et LATTES en national).

Il restera à se positionner sur le calendrier extérieur début octobre. Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité peuvent se positionner.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fourni les trophées, des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

Préparation A.G. électorale du CD34 :

Suite aux consignes fédérales, notre AG électorale doit se tenir dans le dernier trimestre 2020. L'AG de la FFTA aura lieu le 12 décembre (2 listes), celle du CRTAO le 14 novembre à Lavalette (Carcassonne), la nôtre doit se tenir dans les 3 semaines avant. Date proposée le 30 octobre. Le dépôt de candidatures doit parvenir au plus tard le 30 septembre et comporter date et lieu de naissance, profil, coordonnées.

Lors de notre AG électorale, nous devons aussi élire les délégués qui voteront par vote à distance pour élire les instances fédérales. Pour le CD34 un délégué, l'AG du CRTAO devrait avoir lieu en présentiel, si les consignes sanitaires sont maintenues, sinon, une étude de vote électronique est envisagée par Belenios. Bien transmettre les coordonnées des clubs si modifications.

Finances :

CNDS 2020: Cette année, Le CD avait fait une demande de 10 500 € envers les jeunes, le handicap, et le soutien à l'emploi, réponses à ce jour 5 800 € d'attribué, 1 seule demande de club.

* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont maintenues à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus.

* Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus déplacement et mise à disposition du matériel.

* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Coût pour cette saison 335 € en bons d'achats

* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.

* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 175 € de primes podiums.

* Une aide exceptionnelle a été accordée à 4 clubs envoyant de jeunes archers sur les compétitions nationales

* stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € pour la journée avec repas tiré du sac.

* location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)

* La part licence du Comité est passée à 7 € à l'issue de l'AG de janvier 2020.

Dates à retenir :

A.G. électorale du Comité Départemental le 30 octobre 2020 à 18 H 00 ici.

AG électorale CRTAO le 14 novembre vote en présentiel si possible

AG électorale FFTA le 12 décembre vote électronique

Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2020

<i>Clubs</i>	2020	2019	Nb. voix
AGDE	89	77	7
BESSAN	40	40	3
BEZIERS	90	78	7
COURNONTERRAL	22	27	2
FRONTIGNAN	67	65	6
GIGNAC création	31	0	3
LATTES	127	112	9
LAURENS	10	8	1
LE CRES	59	70	5
LUNEL	75	72	7
MONTPELLIER	147	191	9
PALAVAS	14	19	1
PEROLS	60	57	5
PRADES LE LEZ	59	26	5
ROQUEBRUN	6	4	1
SETE	35	28	3
VALLEE HLT	37	61	3
VIAS	23	24	2
SAUVIAN	12	10	1
TOTAL	1003	970	80

Nous avons eu 691 hommes et 311 féminines (31%) et 412 jeunes archers

Répartition par catégories 2019-2020

Catégories	Féminines	masculin	total
poussins	20	57	77
benjamins	37	72	95
minimes	42	64	106
cadets	38	57	95
juniors	19	20	39
S1	48	86	134
S2	64	156	220
S3	43	179	222

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**